

CLAYE-SOUILLY MAGAZINE

#10 | AVRIL 2022 | www.claye-souilly.fr

BUDGET 2022



Urbanisme p.14



Commerçants p.18



**Conseil municipal
des enfants** p.21

TAXI BENOIT

TAXI CLAYE SOUILLY

Conventionné CPAM
Toutes destinations sur réservation
aéroports, gares, etc...

06 68 36 19 75

7J/7 & 24H/24

benoittaxi9@gmail.com



LES TAXIS DE L'OURCQ

01 60 21 15 15

Central radio - en station
Mitry-Mory
Villeparisis
Claye-Souilly
Gressy - Charny

Hôpitaux - Malades assis
Gares - Aéroports
Dépose/possibilité de reprise



AMBULANCES BOURSIÈRES

Transport assis Conventionné

- Consultations
- Dialyses
- Kiné etc...



Tél. 01 64 27 12 18 • 06 64 64 59 37



VITTE BTP

L'audace de construire l'avenir

9 Avenue de Poigny - 77160 PROVINS

T. : 01 64 00 03 64

www.vittebtp.fr

Pharmacie - Parapharmacie

Homéopathie - Herboristerie - Cosmétologie - Diététique - Orthopédie
Hospitalisation à domicile - Matériel Médical

Olivier, Guillaume Jaugeon et leur équipe vous accueillent :

Centre Commercial Carrefour - 77410 Claye-Souilly
T : 01 60 27 61 61 - F : 01 60 27 61 71
E.mail : ordonnances@pharmacielessentiers.com
Lundi - Samedi : 9h - 21h
www.pharmaciejaugeon.com




Agence de communication des collectivités locales d'Ile-de-France

Régie publicitaire
Studio graphique
Organisation de salons
Communication par l'objet
Social média

Reservez votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de **Claye-Souilly**

Contact : David TIEFENBACH 06 70 21 07 12

7, quai Gabriel Péri - CS9001
94340 JOINVILLE-LE-PONT

01 45 14 14 40

groupecmp.fr



HOSO HYGIENE Dératisation • Désinsectisation • Désinfection
Claye-Souilly & Île-de-France

Intervention rapide - 24/24h 7/7jour

- **LES NUISIBLES DE SAISON :**
Guêpes, frelons asiatiques, insectes...
- **NOS INTERVENTIONS COURANTES :**
Cafards, punaises de lit, rats... et bien plus.



06.07.69.91.84 • contact@hoso-hygiene.fr • www.hoso-hygiene.fr

ÉDITO



Jean-Luc **Servieres**
Maire de Claye-Souilly

Chères Clayoises, Chers Clayois,

Dès le début de la mandature, nous avons pris l'engagement de vous informer, sans jamais rien cacher quant à la gestion de notre ville, considérant que la confiance qui nous a été accordée nous oblige à une totale transparence.

Il y a deux ans, le 28 mai 2020, lors de l'installation de la nouvelle équipe municipale, mon équipe et moi-même avons souhaité faire une analyse fine de la situation financière, des dossiers en cours et de l'organisation des services municipaux afin de vous assurer l'accès au meilleur service public possible.

En 2021, la situation budgétaire a permis la mise en œuvre de nos premiers engagements, tout en continuant l'analyse des deux sujets majeurs qui concernent notre commune pour cette mandature : les investissements avec notamment la création des services nécessaires pour une ville de notre dimension, et la limitation d'un urbanisme jusqu'alors galopant.


Dans ce magazine, vous découvrirez la situation actuelle en totale transparence, et les directions prises par la Municipalité pour les finances de la Ville et sur le plan de l'urbanisme.

Nombreux sont les projets lancés cette année grâce à la recherche systématique de subventions qui permet de limiter le « reste à charge » pour nos finances publiques. Ainsi, **le renforcement de la sécurité et du réseau de vidéosurveillance, les travaux de voirie, la construction de la nouvelle école du Bois des Granges, tous programmés cette année**, sont autant de réalisations qui concrétisent ce travail fait en amont pour obtenir des financements.

Malgré tous ces efforts entrepris, il conviendra de rester prudents et de ne pas hésiter à reporter certains projets ou à les étaler sur plusieurs exercices tant les situations nationale et internationale provoquent pour chacun d'entre nous, mais aussi pour toutes les collectivités territoriales, des incertitudes et difficultés financières (retour de l'inflation, augmentation des coûts d'énergie, baisse des dotations de l'État, etc.).

Mais au-delà des difficultés, des tensions internationales, de l'épidémie de COVID qui est loin d'être éradiquée, la ville de Claye-Souilly reste un lieu où il fait bon vivre.

La création du service jeunesse qui ouvrira ses portes aux adolescents dès septembre prochain et permettra aux familles d'avoir une alternative les mercredis et lors des vacances scolaires, **les efforts incessants pour maintenir et développer notre commerce de proximité et les nombreuses animations** concoctées pour les petits et les grands dès le mois de mai, permettront de continuer à développer ce lien social qui est si cher aux Clayoises et aux Clayois.

Bonne lecture


Sommaire

#10 | AVRIL 2022 |



9



18

- 05 Retour en images
- 08 Actualités
- 10 Finances
- 14 Ma ville
- 18 Reportage
- 20 Jeunesse
- 21 Conseil municipal des enfants
- 22 Environnement
- 25 Construisons ensemble
- 26 Conseil municipal
- 27 Séniors
- 28 Sortir
- 30 Bouger
- 31 Lire / Écouter
- 33 Culture
- 34 Vos questions au maire
- 35 Tribune libre
- 36 Agenda
- 38 Vos démarches de A à Z



14



28

MAIRIE

Allée André-Benoist • 77410 Claye-Souilly • 01 60 26 92 00

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi au mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Jeudi : services fermés au public de 8h30 à 12h / Services ouverts de 13h30 à 17h30 / Permanences de 17h30 à 19h30

N.B. : le service Urbanisme est fermé au public le jeudi pour instruction des autorisations du droit des sols.

Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi : permanences de 9h à 12h :

Pôle citoyenneté : CNI, passeports, recensement militaire et élections

Pôle éducation : affaires scolaires, restauration scolaire et activités périscolaires (garderie et études)

Centre Communal d'Action Sociale : ouvert deux samedis par mois (les samedis des semaines impaires)

• Claye-Souilly Magazine • Revue d'information municipale Publication de la ville de Claye-Souilly • **Directeur de publication** : Julien BOUSSANGE • **Rédaction** : Lolita Tran, Directrice du service communication / Linda Sami, Chargée de communication • **Création et mise en page** : Groupe CMP • **Régie publicitaire** : Groupe CMP - David TIEFENBACH - 06 70 21 07 12 • **Crédits photos** : Ville de Claye-Souilly et organismes cités - Freepik • **Impression** : Imprimerie Desbouis Grésil sur papier recyclé • **Distribution** : Champar • Dépôt légal : Avril 2022 •

RETOUR EN IMAGES



Label « Ville Prudente »

Remis par l'association Prévention Routière à la Ville de Claye-Souilly, il récompense les communes actives dans la politique de prévention routière afin d'améliorer la sécurité et la qualité de vie de leurs habitants.



Des champions dans nos collèves

Le 14 février dernier, le collège des Tilleuls a organisé une compétition de tennis remportée par ses élèves qui ont été sacrés champions académiques de tennis.



L'amour se tape l'affiche

À l'occasion de la Saint-Valentin, vos déclarations enflammées, tendres et humoristiques ont arboré les panneaux de Claye-Souilly.

En espérant qu'elles ont eu l'effet escompté auprès de votre dulciné(e).



Winter Games : les sports d'hiver en fête

C'est lors d'un week-end ensoleillé que de nombreuses activités sportives et ludiques ont été proposées à toutes les familles clayoises. Deux journées pleines d'amusements qui se sont achevées par un concours du bonnet le plus original !



Nocti'Trail : carton plein pour cette deuxième édition

Un grand bravo aux 200 coureurs et aventuriers qui ont bravé la nature en pleine nuit au départ du Bois des Granges pour une course conviviale.



CME : opération solidarité !

Le 15 février a été teinté d'un bel élan de générosité pour la première collecte de produits d'hygiène organisée par le Conseil Municipal des Enfants (CME) en partenariat avec le Secours Catholique.



La colo d'hiver

Les jeunes Clayois ont pu profiter d'un séjour hivernal à la Giettaz, station-village blottie sur les flancs de l'imposante chaîne des Aravis.

RETOUR EN IMAGES



Mardi gras à la médiathèque

La médiathèque de l'Orangerie a fêté son carnaval où les jeunes Spiderman, Maléfique ou encore Charlie se sont frottés au concours du meilleur déguisement !



Soutien au peuple Ukrainien

Merci à toutes et à tous pour avoir répondu à l'appel aux dons destinés à l'Ukraine organisé par la ville de Claye-Souilly. Un grand merci également aux pompiers clayois qui ont apporté leur aide sur place.



Les Claye du jardin

Comme chaque année, les Clayois ont pu retirer du compost gratuit pour fertiliser leur jardin. Une belle façon d'avoir un engrais de qualité pour remplacer les engrais chimiques.



Commémoration du 19 mars 1962

Toutes générations confondues, vous étiez nombreux à répondre présents pour le souvenir et le recueillement en hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Championnat de France de sambo

Le 22 mars dernier, 4 Clayois ont été classés athlètes de haut niveau en sambo. Toutes nos félicitations aux athlètes du club de Sambo de Claye-Souilly, qui une fois encore, ont fait honneur à la Ville et au Département !



La Grande Lessive s'installe dans les cours de récré

Pour cette édition, c'est le thème de « l'ombre portée » qui a été mis à l'honneur ! Un thème qui a inspiré les enfants de l'école maternelle Centre. Bravo aux artistes en herbe !

RETOUR EN IMAGES



Harry Potter

Le magicien a survolé la ville et enchanté les visiteurs de la médiathèque de l'Orangerie par de nombreuses activités autour de l'univers magique du célèbre sorcier !



Braderie du Secours catholique

Vous étiez nombreux à flâner les bonnes affaires de la traditionnelle braderie du Secours catholique. Vêtements, quincaillerie, vaisselle, jeux ou autres textiles... Il y en avait pour tous les goûts !



Championnat départemental de tir-à-l'arc

Félicitations à la compagnie d'arc de Souilly pour l'organisation du championnat départemental de tir en campagne !



King Arthur

Après deux années d'annulation en raison du Covid, le concert *King Arthur* a enfin vu le jour le 3 avril dernier à l'Église Saint-Étienne ! Merci aux classes de chant lyrique, d'orgue et de luth du conservatoire, en partenariat avec le Chœur Résonance de Claye-Souilly et la Chorale du conservatoire de Château-Thierry, pour ce moment sorti tout droit du 17^{ème} !



Banquet des séniers

Organisé sur deux jours, le traditionnel banquet a fait des heureux. Offert par la Ville et encadré par le personnel du centre communal d'action sociale qui s'est chargé de son bon déroulement, les séniers avaient des étoiles plein les yeux.



Stéphane Houdet, champion sans limites

Ce champion olympique nous a fait l'honneur de sa présence. Un moment chaleureux, convivial et sportif pour le plus grand plaisir des jeunes Clayois.



Les séniers à Montmartre

Le 19 mars dernier, les séniers ont vécu un moment de grand plaisir en découvrant les divertissements d'un cabaret parisien où glamour et humour ont été les maîtres mots de cette journée.

ACTUALITÉS



Un Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) pour répondre aux enjeux liés à la sécurité au quotidien

Le 3 février dernier, Monsieur le Maire a présidé, en présence du Sous-Préfet de Meaux, la réunion d'ouverture du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Cette instance a pour vocation de compléter les dispositifs de sécurité déjà mis en place sur la commune.

Ce comité favorisera l'échange d'informations entre les acteurs (État, organismes publics et privés) concernés et permettra de dégager des axes prioritaires de prévention et de lutte contre l'insécurité.

Présidentielles et législatives : élections

Attention, le dimanche 24 avril prochain, se tiendra le deuxième tour des élections présidentielles de 8h à 19h. Elles seront suivies les 12 et 19 juin 2022 par les élections législatives. Les personnes qui ne peuvent se déplacer dans leur bureau de vote peuvent donner procuration. Plus d'informations sur notre site internet.

Transdev : un arrêt de bus plus sécurisé

BUS 9 12 17 18

INFORMATION :



Pour votre sécurité, nous vous invitons à emprunter l'arrêt situé à proximité du lycée.

Évitez de courir et patientez en toute sérénité à votre arrêt !



Vous trouverez les horaires de passages des bus sur le poteau d'arrêt, sur l'application Transdev IDF ou sur notre site internet transdev-idf.com !

transdev-idf.com
01 69 01 93 38

iledefrance-mobilites.fr
Application disponible sur :

île de France
mobilités

Inscriptions lancées pour les jardins et balcons fleuris

La nouvelle édition des balcons et jardins fleuris débute ! Tous les Clayois peuvent participer à cette compétition dont les inscriptions se font du 1^{er} au 15 juin.

Seule condition pour participer au challenge : disposer d'un jardin ou d'un balcon visible depuis la rue.

Le jury sera particulièrement attentif à la diversité dans le choix des végétaux, à la qualité de l'entretien des jardins, à l'originalité des compositions et à l'harmonie des formes et des couleurs utilisées.

Nul besoin d'être un jardinier confirmé : quelques semis, graines ou plantes suffisent parfois à créer une explosion de couleurs et de nature !

Bulletins d'inscription et règlement disponibles à l'Hôtel de ville de Claye-Souilly.

ACTUALITÉS



► Inscriptions aux colonies d'été !

En avant l'été 2022 !

Voile, catamaran, kayak, ateliers cinéma et photo, escalades, canyoning... Les colonies de vacances estivales de la Ville de Claye-Souilly sont teintées d'aventures, de découvertes, de sport et d'amusements ! Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y en a pour tous les goûts ! En effet, 4 séjours chargés en activités en tout genre sont proposés aux enfants de 6 à 12 ans et aux jeunes de 13 à 17 ans ! Cap sur Hendaye, l'Île d'Oléron ou découverte de la Dordogne et de la Haute-Savoie... Des séjours inoubliables pour des souvenirs plein la tête !

Inscriptions à partir du samedi 21 mai 2022

Où ?

À l'Accueil loisirs ;
Salle Planète Oxygène ;
15, allée André-Benoist - 77410 Claye-Souilly.

Quand ?

Permanence le samedi 21 mai de 9h à 12h30 ;
Les lundis et vendredis : 9h30 à 12h et 13h à 17h ;
Les mardis et jeudis : 9h30 à 12h et 13h à 17h30 ;
Les mercredis sur rendez-vous uniquement.

Comment ?

Téléchargez le dossier d'inscription en scannant le QR code ci-contre puis déposez-le à l'Accueil Loisirs munis des documents suivants :

- avis d'imposition 2021 ;
- attestation quotient CAF ;
- photocopies des pages du carnet de vaccination ;
- photocopie de l'attestation de la carte vitale pour l'enfant ayant droit ;
- photocopie de la pièce d'identité de l'enfant ou du livret de famille ;
- dossier d'inscription Thalie complet ;
- 3 chèques remplis.

Tout dossier incomplet sera refusé. Places limitées.



Retrouvez toutes les infos en scannant le QR CODE



CARTE D'ACCÈS À L'ÎLE DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET



Désormais, les Clayois peuvent récupérer gratuitement et sans rendez-vous leur carte « laissez-passer » pour l'Île de Loisirs de Jablines-Annet à la mairie de Claye-Souilly. À chacun de vos passages, vous devez uniquement présenter celle-ci afin de valider votre entrée et accéder librement à votre Île de loisirs durant ses heures et dates d'ouverture. Cette carte, financée entièrement par la ville, permet à son titulaire, enfant et adulte, de bénéficier de la gratuité de l'entrée de l'Île de loisirs Jablines-Annet jusqu'au 11 septembre 2022.

Important : la carte est délivrée UNIQUEMENT sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un livret de famille. Une photo du titulaire doit y être apposée.

BUDGET 2022



Au sortir d'une crise sans précédent, l'équipe municipale, à laquelle les Clayois ont accordé leur confiance, a souhaité élaborer un budget à la fois sain, pragmatique et réaliste. Dès l'installation du Conseil municipal en mai 2020, une analyse fine de la situation financière a été menée. Une politique d'économie sur le budget de fonctionnement a été mise en œuvre et toutes les

aides et subventions possibles ont été demandées afin de réaliser les investissements de la Ville dans les meilleures conditions.

Aujourd'hui, malgré une gestion rigoureuse, Claye-Souilly doit faire face à des enjeux importants de mise à niveau de ses équipements et de ses services.

Décryptage.

DES DÉPENSES MAÎTRISÉES DEPUIS LE DÉBUT DE LA MANDATURE

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

	2019	2021	Ecart en %
Dépenses réelles de fonctionnement	14 361 846,58 €	14 732 125,06 €	2,5 %
Taux d'inflation sur la période 2019 / 2021		2,21 %

UNE FAIBLE DETTE PAR HABITANT



Une dette par habitant de 1 017 € contre 1 070 € en moyenne pour les villes de Seine-et-Marne. (source DGCL)

53,70 %

UN NIVEAU BAS DE CHARGES SALARIALES DU PERSONNEL COMMUNAL

C'est le poids des charges salariales dans les dépenses de fonctionnement de Claye-Souilly.

À comparer à la moyenne nationale des communes de 10 000 à 20 000 habitants :

60,5 % (source DGCL)

UNE RECHERCHE SYSTÉMATIQUE DE SUBVENTIONS

Pour permettre de réaliser la construction de l'école du Bois des Granges et la rénovation du quartier Victor-Hugo lancées par la précédente mandature, la Ville s'est empressée de chercher des subventions non sollicitées.

Aujourd'hui, aucun projet n'est planifié sans avoir préalablement sollicité toutes les subventions permettant de diminuer la charge sur le budget communal.

MONTANT DES SUBVENTIONS OBTENUES



L'ÉCOLE DU BOIS DES GRANGES

- Coût : 6,7 millions d'euros TTC
- 1,8 millions d'euros de subventions obtenues et 1,2 millions de participation de l'aménageur



LA RÉNOVATION DU QUARTIER VICTOR-HUGO

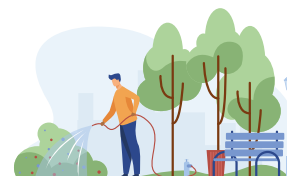
- Coût : 1,2 millions d'euros TTC
- 500 000 euros de subventions obtenues



AUTRES MONTANTS DES SUBVENTIONS OBTENUES SUR 2021 (HORS PROJETS CI-DESSUS)

- 2,2 millions d'euros d'investissements
- 1 million d'euros de subventions obtenues

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS 2021 (HORMIS LES PROJETS DE L'ÉCOLE DU BOIS DES GRANGES ET LA RÉNOVATION DU QUARTIER VICTOR-HUGO)



Voirie, espaces verts :
1 600 k€



Rénovation bâtiments et écoles :
276 k€



Matériels divers :
100 k€



Matériel informatique :
152 k€



Équipements sportifs :
80 k€

FINANCES

DES ÉLUS QUI DONNENT L'EXEMPLE

En mai 2020, les élus de Claye-Souilly ont décidé de baisser leurs indemnités de 15 % en supprimant la surcote liée au statut de chef de canton de la ville. Une économie annuelle pour la Ville de 21 877 €.

Malgré une gestion rigoureuse et une maîtrise absolue du budget et des dépenses de la Ville, l'étude financière a fait les constats suivants :

Constats

Un manque considérable d'investissements dans les dernières années relatif à l'entretien du patrimoine de la ville (écoles, équipements sportifs et voirie).



Effets

Pour rattraper ce retard, il est indispensable de réaliser des travaux importants de sauvegarde et de rénovation (entretien des écoles, des établissements sportifs et culturels...).

Exemples :

- Le dernier audit des ouvrages d'art tels que les ponts de la Beuvronne, la passerelle de Bois Fleuri et les contrôles des structures des établissements publics, date de 2003.
- Le dossier technique amiante, le RGPD, le diagnostic du gymnase des Tourelles et du centre technique municipal, ainsi que certaines études comme celle relative aux vérifications de OA représentent un montant total de **220 450 €**.

La signature au cours de la mandature précédente de permis de construire de plus de 1100 logements (dont le Bois des Granges) à horizon 2023, représentant ainsi plus de 3500 nouveaux habitants.



Cette croissance de la population nécessite une adaptation des services (accueil jeunesse, police municipale, espaces verts, services techniques) et des structures (construction de l'école du Bois des Granges, équipements sportifs, voirie...).

Exemples :

- L'ouverture en 2023 de l'école du Bois des Granges impliquera la création de postes pour l'accueil des enfants (ATSEM en maternelles, personnel de cantine, de ménage) pour un budget annuel à la charge de la commune de plus de **440 000 €**.
- L'ouverture de la Maison Médicale pour un budget annuel à la charge de la commune de **50 à 100 000 €**.

Les dérapages des délais et du surcoût du centre administratif et du conservatoire qui présentent des défauts de conception.



- 36 mois de retard prévisionnel dans la livraison.
- **2,2 millions €** de dépassement sur un budget initial de **7 millions d'€**.
- Un retard qui bloque la possibilité de faire appel à des subventions pour d'autres investissements.

Ces investissements sont indispensables pour accueillir les nouveaux Clayois dans de bonnes conditions et maintenir le bien vivre ensemble si apprécié de tous.

À ces différents constats, s'ajoutent les contextes économique et sanitaire défavorables avec :

Un retour de l'inflation qui s'accélère dûe à une pénurie de matières premières et à la guerre en Ukraine qui pèse sur les prix de l'énergie.



Pour la ville de Claye-Souilly, il est prévu en 2022, une hausse de 20 % de la facture énergétique, soit une dépense supplémentaire d'environ **70 000 €**.

Une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) passant de 2 851 658 € en 2010 à 327 185 € en 2021.

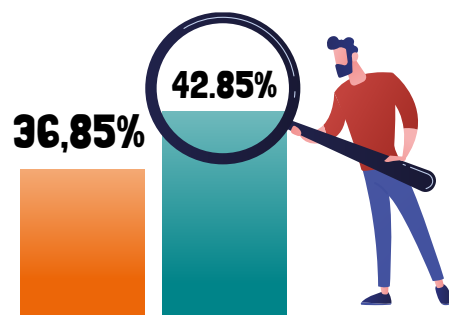


Soit **2 524 473 €** de recettes en moins en 2021 par rapport à ce que la commune touchait annuellement en 2010.

TAXE FONCIÈRE

Quelle conséquence ?

Afin de remplir ses engagements et au regard des ressources qui doivent s'adapter aux nouveaux besoins de la ville (mise en sécurité et rénovation du patrimoine de la commune et mise à niveau des services communaux et des équipements), l'équipe municipale a fait le choix d'augmenter la fiscalité de 6 points sur la taxe foncière pour l'année 2022 soit de 36,85% à 42,85%.



Quel est l'impact de cette hausse ?



Pour un appartement d'environ 50 m², l'augmentation est estimée à 9,5 €* par mois pour la part communale.



Pour une maison d'environ 105 m², l'augmentation est estimée à 18 €* par mois pour la part communale.

* il s'agit de moyennes constatées qui varient en fonction de la catégorie d'habitation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Aujourd'hui, la ville de Claye-Souilly a le niveau de taxe foncière le plus bas de Seine-et-Marne sur les mêmes strates de population s'affichant avec une taxe foncière à 36,85 % contre une moyenne de 45,9 %. Ce taux n'a pas évolué depuis 2008.

Malgré cette augmentation, la ville restera dans les 6 communes de mêmes strates de population avec le taux de taxe foncière le plus bas de Seine-et-Marne.

Tableau de comparaison TFPB avec des communes de Seine-et-Marne de même strate de population (2021).*

Commune	Taux	Nb habitants
Noisiel	58,91	15 495
Montereau-Faut-Yvonne	53,83	19 361
Lognes	53,00	13 999
Montevrain	52,08	10 950
Damartin-en-Goel	49,50	10 006
Lieusaint	48,72	13 363
Moissy-Cramayel	48,57	17 695
Cesson	48,20	10 238
Nemours	46,87	13 172
Saint Fargeau-Ponthierry	43,84	14 386
Fontainebleau	43,49	14 907
Mitry-Mory	43,44	19 911
Avon	42,76	14 001
Provins	41,73	11 859
Vaires-sur-Marne	40,95	13 580
Brie-Comte-Robert	40,42	17 200
Coulommiers	39,49	14 947
Vaux-le-Penil	39,48	11 049
Claye-Souilly	36,85	12 394

Moyenne : 45,9%



LE MOT de Sébastien Perrigault

Adjoint au Maire en charge de la prospective et des finances

En responsabilité, il est nécessaire aujourd'hui d'adapter nos ressources aux besoins de notre ville pour continuer de vivre ensemble dans un cadre agréable, avec des équipements rénovés, sécurisés et des services municipaux répondant aux exigences légitimes de toutes et tous.

*Ce tableau ne tient pas compte des éventuelles hausses de taux établies par les communes en 2022.

Pour un développement urbain équilibré



Bien que Claye-Souilly soit la deuxième commune la plus attractive de Seine-et-Marne, comme l'a révélé un classement établi par Le Figaro Immobilier en juillet 2021, l'urbanisation lancée lors de la précédente mandature se traduisant par la construction de 1100 logements interpelle et inquiète bon nombre de Clayois.

Quelle est la stratégie de la Municipalité pour répondre à la population d'aujourd'hui tout en garantissant un développement urbain équilibré ?

Réponse dans ce dossier.

L'ambition de l'équipe municipale est claire et sans ambiguïté : un urbanisme redevenu maîtrisé, raisonné et qualitatif, tout en préservant son environnement et en conservant une ville à dimension humaine, préservée et protégée.

Néanmoins en raison de l'accroissement ces dernières années des logements en accession à la propriété, la ville est aujourd'hui contrainte par la réglementation à construire de nouveaux logements sociaux sous peine de sanctions.

En effet, la loi Solidarité et Renou-

vellement Urbain, dite « loi SRU », impose à la ville **un quota de 25%** de logements sociaux. Or, aujourd'hui, la ville n'en compte que **13.7%**.

« Nous faisons de notre mieux pour répondre aux exigences de la loi, mais malgré nos efforts soutenus depuis notre installation, nous subissons encore chaque année de **lourdes pénalités financières** (près de **180 000 €**) et risquons la mise sous tutelle du Préfet de Seine-et-Marne de tous les permis de construire » explique Jean-Luc Servieres, Maire de Claye-Souilly.



Une révision du PLU. Pourquoi ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) définit les grandes orientations d'aménagement et réglemente toutes les constructions de la ville. Sa révision est nécessaire car elle donne les grandes orientations en matière de construction et de cadre de vie et constitue pour la Commune une opportunité de mener une réflexion sur son développement à moyen terme afin d'assurer un urbanisme maîtrisé.



De nombreuses modifications ont été décidées parmi lesquelles :

► Des modifications et des limitations pour éviter la construction de logements collectifs en zone pavillonnaire :

- Modification de certains zonages actuels limitant la création de collectifs ;
- Limitation des hauteurs de bâtiment avec des alignements réduits de 5 à 25 m de la façade en fonction de certaines zones, au lieu de 6 à 30 m ;
- Obligation pour les constructions collectives neuves de prévoir 30% de surface de plancher dédiés aux logements sociaux ;

► Mise en œuvre de zones d'aménagement et de programmation (OAP) :

- Restructuration du secteur de la Solidarité avec requalification des espaces publics et privés ;
- Redynamisation du secteur commercial Alexandre-Chatrian avec insertion architecturale et environnementale.

► Renforcement de la trame verte et bleue :

- Création et aménagement d'un circuit vélo touristique depuis le centre-ville reliant le canal de l'Ourcq, la



forêt régionale, le parc du Papillon de la Prée et la zone commerciale Shopping promenade ;

- Création d'une boucle piétonne en centre-ville ;
- Réaménagement des berges de la Beuvronne.
- **Création d'emplacements réservés en centre-ville à destination de parkings publics.**



NOS PROCHAINES RÉUNIONS

- **réunion publique le lundi 9 mai 2022 à 19h (Planète Oxygène) ;**
- **réunions de quartiers les 16, 19 mai 2022 à 19h (Planète Oxygène) et le 20 mai 2022 à 19h (Bois Fleuri).**

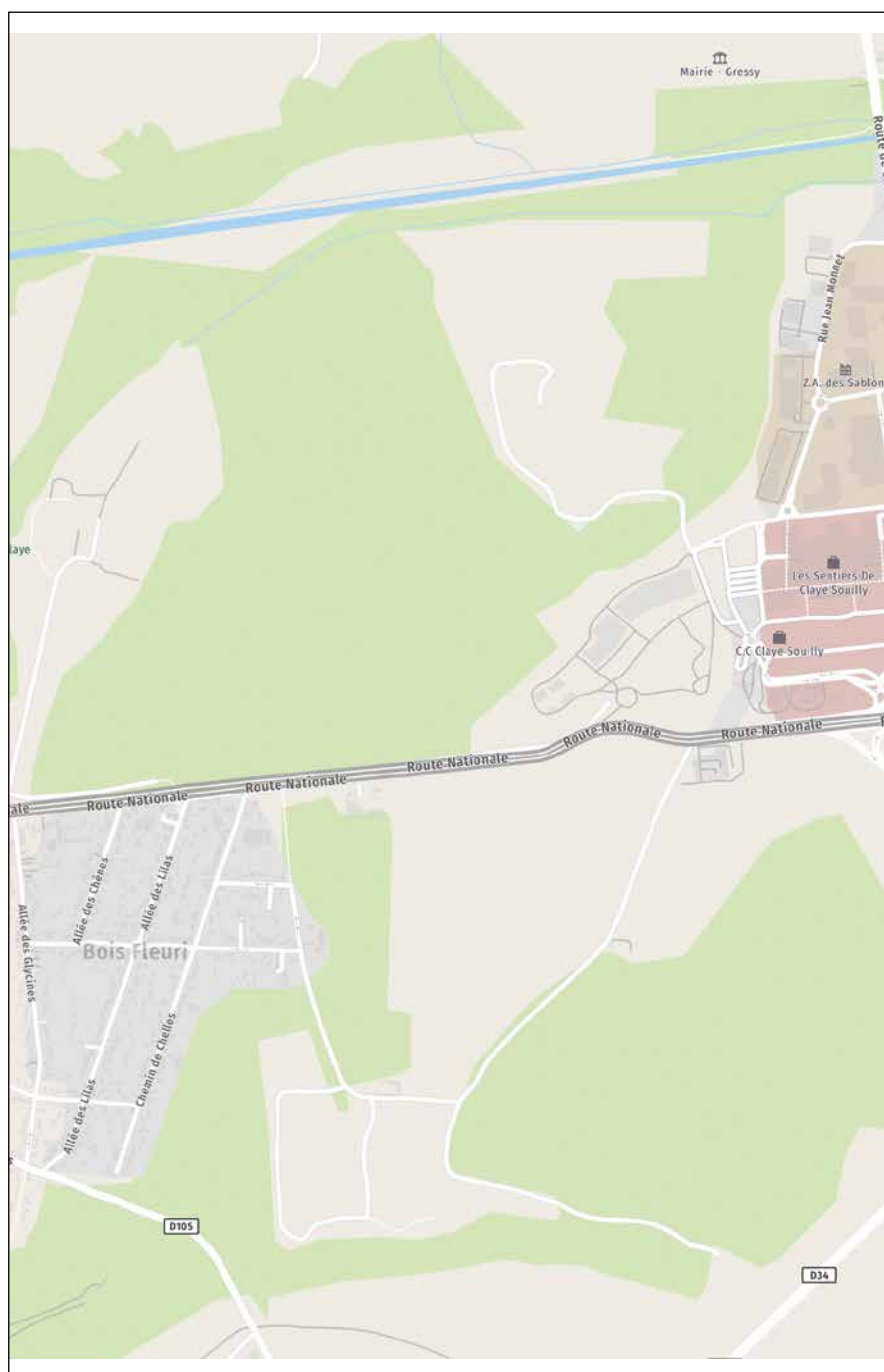
Logement et cadre de vie une question d'équilibre

Retrouvez les projets immobiliers en cours. Problématique du logement, densification des zones urbaines...

La Commune poursuit une stratégie globale, entre urbanisme, aménagement et préservation de la qualité de vie.

Constructions à venir

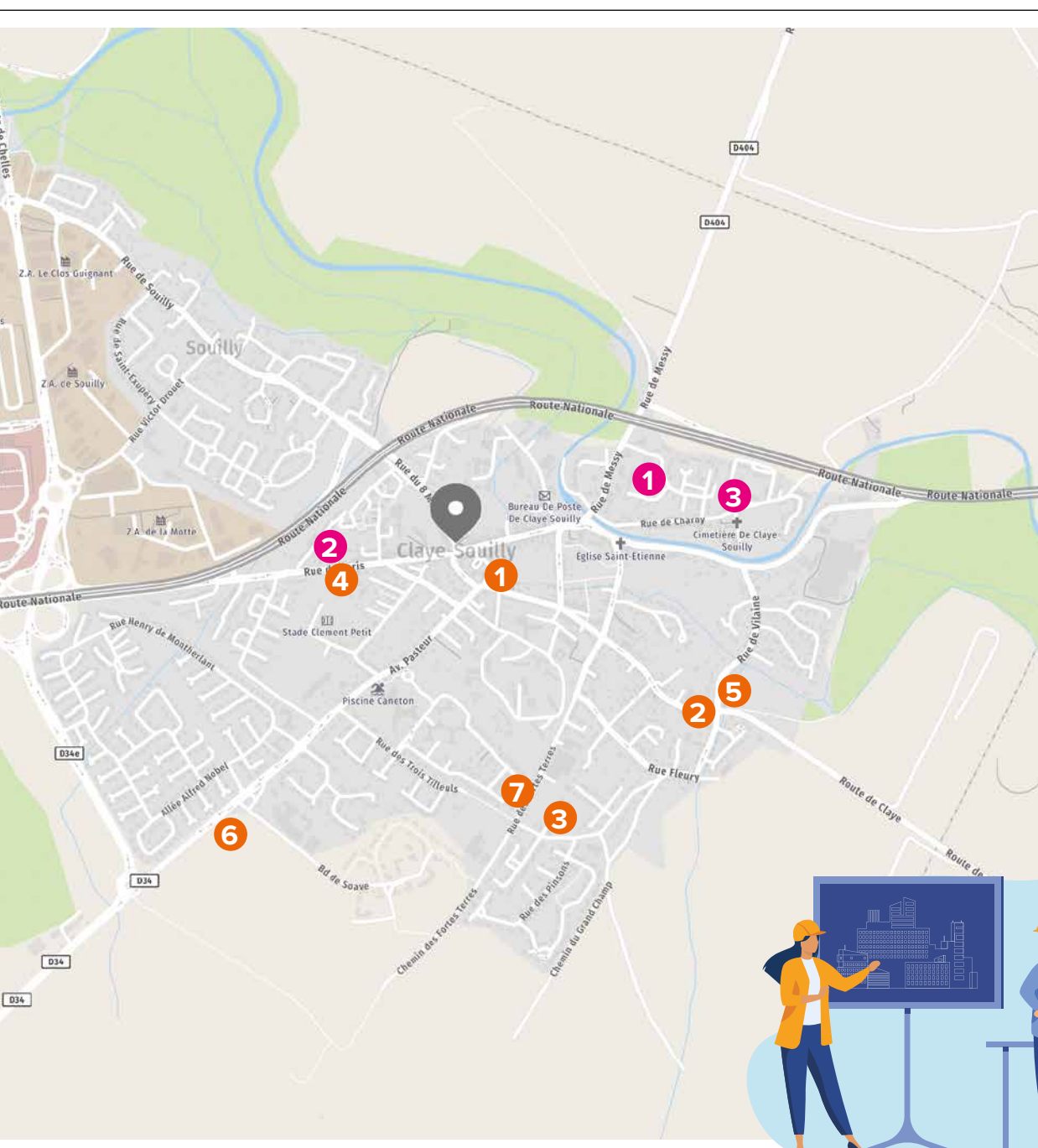
- 1** Projet de rénovation du quartier de la Solidarité. Reconstitution du parc existant avec la création de 50 logements supplémentaires.
- 2** Aménagement des terrains nord de la rue de Paris. Engagée initialement avec l'EPFIF pour la création de 350 logements (11 décembre 2013), la Commune travaille pour réduire le nombre de logements à produire (moins de 200 selon les dernières analyses) et assurer une jonction qualitative avec les quartiers environnants.
- 3** Fin du programme de rénovation de l'îlot Victor-Hugo avec la livraison d'un programme de 45 logements en accession et d'un square public.





Constructions en cours

- | | | |
|---|--|---|
| 1 17 rue de Verdun
27 logements
Permis délivré le 9/06/2018 | 4 16 A rue de Paris
72 logements
Permis délivré le 27/05/2019 | 7 Rue des Fortes Terres
107 logements
Permis délivré le 13/03/2017 |
| 2 108 rue de Voisins
23 logements
Permis délivré le 9/02/2021 | 5 3 sente de la Cressonnière
8 logements
Permis délivré le 10/09/2019 | |
| 3 8 chemin du tour du Parc
35 logements
Permis délivré le 26/06/2019 | 6 Clôture de la ZAC
550 logements
Livraison d'ici 2024 | |



Claye-Souilly, une ville à croquer



De la simple sortie conviviale au lien social, le marché est un lieu de vie à part entière dans la ville. On y achète bien sûr ses provisions mais le marché se veut aussi un moment fait de rencontres et d'échanges, un lieu de gaieté partagée. Immersion au contact des commerçants et de leurs étals. Un moment riche de rencontres !



Faire son marché, c'est comme pénétrer dans un lieu vivant et pétillant. Tous les samedis, de 8h à 13h sur la place Charles-de-Gaulle (face au parvis de la mairie), vos commerçants savent s'y prendre pour créer une belle ambiance et apporter de la sincérité dans leur accueil. Et malgré les habitudes du lieu, ils réservent très régulièrement leur lot de petites surprises et de nouveautés.

« Si le marché était plus grand autrefois, je fais toujours mes courses ici. C'est très sympathique. Je viens à pied avec mon mari. Cela fait partie de notre routine du samedi » affirme Françoise, fidèle cliente clayoise du marché.



REPORTAGE



Une fois à l'intérieur de la halle, les voix portent, l'agitation happe et on mesure rapidement la diversité des produits.

Avec plus d'une dizaine de commerçants, de nombreux métiers de bouche sont représentés. Fromager, charcutier, poissonnier, primeurs, traiteurs... tout est bien orchestré. Les habitudes des commerçants sont bien ancrées. Et surtout, le client y est roi.

Ici, bien qu'il ne soit pas grand, le marché est un véritable point de rencontres, notamment pour les personnes âgées. Les clients s'y retrouvent volontiers pour discuter entre eux. Il y a un dialogue sincère entre commerçants et clients, voire une complicité, et surtout, une confiance réciproque.

Certains clients contactent les commerçants même en dehors du marché pour leur passer des commandes spéciales. C'est le cas pour Joëlle, créatrice artisanale d'objets uniques en matière recyclée, qui a reçu une commande ce jour-là pour fabriquer des broches personnalisées.

Car la convivialité et la qualité des produits ne font pas tout, la notion de service à la clientèle est aussi une valeur fondamentale.



**Rendez-vous
tous les samedis de 8h à 13h,
place Charles-de-Gaulle**

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville de Claye-Souilly recherche des commerçants de produits alimentaires et non alimentaires pour son marché du samedi matin.

Si vous êtes intéressé, merci de nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact@claye-souilly.fr.



LE MOT de **Gilles Poncelet**

**Conseiller municipal délégué
au commerce de proximité**

Les commerçants du marché ainsi que les commerces de proximité sont les vitrines de la ville et doivent être soutenus dans cette période de mutation et d'adaptation qui voit évoluer notre mode de vie et de consommation. Profitez-en, abusez-en et consommez local : votre ville, votre territoire et vous-même seront gagnants.



Une nouvelle structure jeunesse

Être jeune n'a jamais été aussi facile qu'à Claye-Souilly !

Après la redéfinition d'une politique jeunesse, l'ouverture de la nouvelle structure jeunesse aura lieu le 7 septembre prochain.

Très attendue par les Clayois, cette nouvelle structure participera à l'information et à l'accompagnement des jeunes dans leurs besoins quotidiens. « Il s'agira d'un lieu où les jeunes pourront s'impliquer, réfléchir, créer leur projet, seul ou à plusieurs et les animateurs organiseront avec eux des séjours, des ateliers culturels ou

sportifs et des sorties diverses » explique Olivier Têtard, coordinateur jeunesse.

La structure jeunesse sera présente au Forum des associations le 3 septembre prochain pour promouvoir son activité et recenser les premières inscriptions.

Elle fonctionnera de la manière suivante :

► LES HORAIRES D'OUVERTURE

En période scolaire

- Tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30 ;
- Les mercredis et samedis de 13h30 à 18h30.

En période de vacances

- Du lundi au samedi de 10h à 18h30 avec une possibilité de restauration au tarif en vigueur pour les personnes qui le souhaitent.

► LES ACTIVITÉS

Les activités proposées seront en adéquation avec les tranches d'âges. Les jeunes pourront avoir des moments tous ensemble mais aussi séparés. L'idée est de faire de l'espace jeunesse un lieu d'échange, de partage et d'investissement.

► L'ÉQUIPE

4 animateurs et une responsable jeunesse.

2 animateurs dédiés aux collégiens.

2 animateurs dédiés aux lycéens.



LE MOT de **Kamel Amrani**

Conseiller municipal
délégué à la jeunesse

L'ambition de la Ville de Claye-Souilly est d'offrir aux jeunes les moyens de s'épanouir, d'exercer leurs talents et de réussir dans de nombreux domaines. Il est important d'amener les jeunes vers une citoyenneté active et participative pour qu'ils puissent agir, penser et se développer avec la société qui les entoure. Encourager et libérer leurs initiatives, faire avec et pour eux... voilà ce que nous voulons pour les jeunes Clayois !

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS AVEC LA JEUNESSE

Les 25 et 26 juin au parc Buffon pour des moments de partage et d'échange.

Conseil Municipal des Enfants : des projets plein la tête



Chaque mois, les enfants du CME se retrouvent à la salle Planète Oxygène pour échanger sur les thématiques du moment et élaborer des projets autour de la notion de bien commun. « Ces échanges sont l'occasion pour les écoliers, du haut de leurs 10 ans, de s'impliquer concrètement au service de l'intérêt général et de se former à la citoyenneté », explique Julien Boussange, adjoint au maire en charge de l'administration, de l'enfance, de la vie scolaire et de la vie associative. C'est dans ce cadre bienveillant qu'ils organisent toute l'année, avec le soutien du Secours catholique, des collectes pour les personnes les plus démunies. Mais pas que ! Ils se mobilisent aussi, à leur échelle, en partici-

pant à l'organisation de la Journée éco-citoyenne qui se déroulera le 15 mai prochain.

Autre sujet abordé par le CME, et pas des moindres : la sécurité routière. Ayant à cœur de sensibiliser leurs camarades et tous les Clayois aux dangers de la route, ils ont imaginé, durant la réunion de travail du samedi 12 mars dernier, une campagne de prévention qui sera déployée prochainement dans les écoles. Très créatifs, les jeunes conseillers ont ainsi inventé un slogan clair et efficace : « La prévention est la Claye de la sécurité ». Véritable pierre angulaire de ce projet de prévention, une série d'actions sera lancée dans les mois à venir en faveur de cette opération.

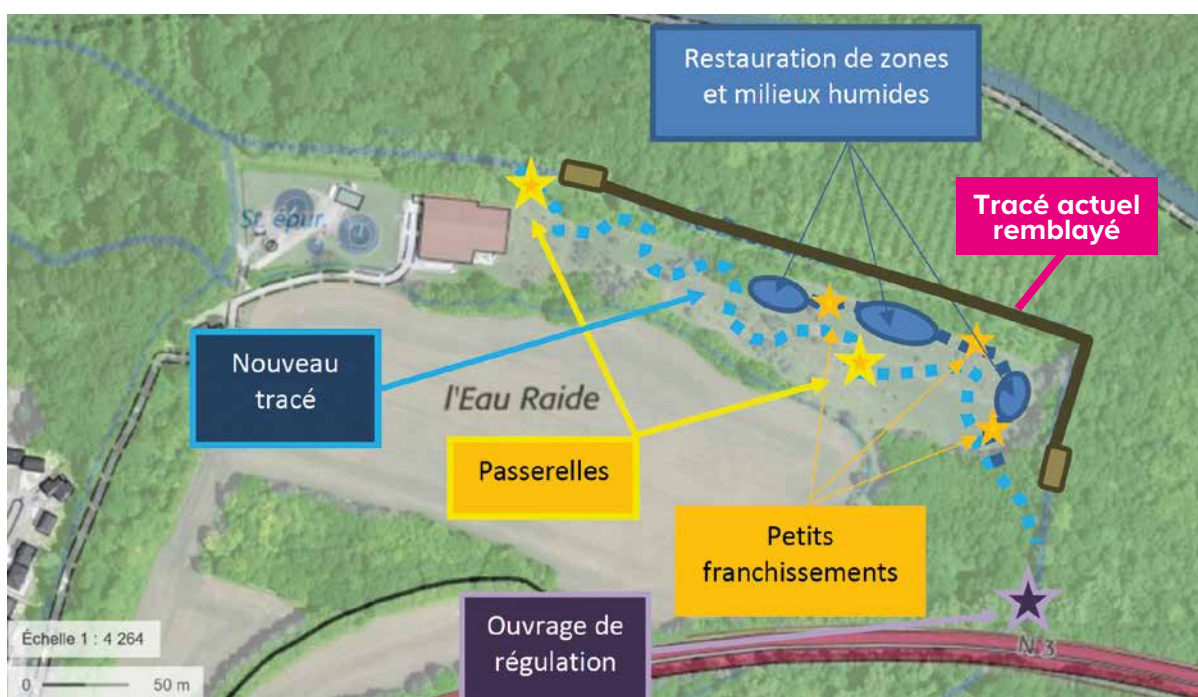


À VENIR

- Mardi 19 avril :** collecte alimentaire dans les écoles élémentaires ;
- Mardi 26 avril :** visite et découverte de l'Assemblée nationale ;
- Samedi 15 mai :** Journée éco-citoyenne.

Le Syndicat de la Beuvronne lance des travaux de renaturation

Le syndicat de la Beuvronne lance cette année des travaux de renaturation de la rivière et de son champ d'expansion de crue en amont de la RN3, qui s'accompagnent de la restauration de zones humides périphériques. Des travaux qui, parallèlement à l'arrivée de la future Canalisations Marne guidant les eaux de la plateforme aéroportuaire jusqu'à la Marne, vont permettre une meilleure régulation du débit en aval du projet, et en premier lieu dans le centre-ville.



Le projet consiste à créer un nouveau lit sur 550 mètres linéaires, entre la station d'épuration de Souilly et la RN3, au sud du lit actuel de la rivière. La création parallèle de dépressions attenantes pourra recueillir les eaux lors des périodes de crue, tout en améliorant les fonctionnalités humides du milieu. En aval, un ouvrage de régulation sera créé afin de gérer les inondations, dans le centre-ville.

Une renaturation qui conduira à un milieu humide plus riche

Le lit actuel de la Beuvronne sur ce secteur présente des milieux naturels dégradés, très homogènes,

avec des habitats pour la faune aquatique peu diversifiés, caractéristiques d'un linéaire très rectiligne. Le projet a l'ambition de permettre à la Beuvronne de retrouver un caractère plus naturel avec une sinuosité plus marquée. Cela permettra une diversification des habitats et des milieux aquatiques, favorisant la biodiversité et participant, à terme, à l'atteinte du bon état écologique du cours d'eau.

Associer bienfait écologique et protection contre les inondations

Le retour d'un fonctionnement morphologique plus adapté, à travers la renaturation de zones humides

et la sinuosité du lit, permettra de retrouver un champ d'expansion de crue plus fonctionnel. La création d'un ouvrage de régulation permettra d'optimiser le fonctionnement de ce champ d'expansion de crue, sans perturber la migration piscicole. Ainsi, il commencera à surstocker des eaux à partir d'un débit de 6 m³/s jusqu'à une cote de surverse atteinte pour des débits de 10 m³/s.

Coût des travaux : 397 322 €.



ENVIRONNEMENT

3 questions à Julien Boussange, Président du Syndicat de la Beuvronne

Quelle est l'origine de ce projet de renaturation de la Beuvronne ?

Dès 2012, le syndicat a mené une étude écomorphologique de la Beuvronne, car notre bassin versant est caractérisé par un milieu naturel fortement dégradé rendant impossible l'atteinte du bon état écologique de la rivière prévu par la loi. C'est en 2018, à la suite des inondations très conséquentes que Claye-Souilly a connues, que ce projet a reçu un coup d'accélérateur. Néanmoins, il aura fallu près de 4 ans d'études et de procédures

pour réussir à obtenir l'autorisation d'effectuer les travaux cet automne.

Pourquoi les travaux ne commenceront-ils qu'à l'automne ?

Les interventions sur les cours d'eau doivent respecter la réglementation en vigueur, ainsi des travaux de cette envergure ne peuvent débuter qu'en période d'étiage, c'est-à-dire la période de basses eaux. Dans le cas présent, les travaux débuteront en septembre.

Quel va être l'apport de cette réalisation dans la lutte contre les inondations ?

Ce n'est évidemment pas la recette miracle, mais le traitement sur un petit linéaire, accompagné de la restauration de plus d'un hectare de zones humides et d'expansion des crues, permet un gain de débit de près 5% en aval de l'ouvrage de régulation, et donc en centre-ville. Cela ralentira l'arrivée massive d'eau en centre-ville. La multiplication de réalisations comme celles-ci sur le bassin versant permettra de lutter contre les inondations. Ainsi, l'agrandissement de la capacité de stockage du bassin de Montherlant, à Mauperthuis, qui va débuter, financé aussi par la communauté d'agglomération, viendra encore « tamponner » l'arrivée des eaux en centre-ville.



Pour cette première édition de Journée éco-citoyenne qui œuvre pour lutter contre la prolifération des déchets sauvages, rendez-vous samedi 15 mai à 9h place Charles-de-Gaulle pour une journée d'action de sauvegarde de l'environnement et de sensibilisation à l'éco-citoyenneté.

« Tous réunis sur cette place, de nombreux acteurs et partenaires présents formeront un éco-village citoyen où petits et grands pourront venir découvrir, apprendre et s'initier aux écogestes du quotidien, à travers des animations accessibles à tous gratuitement », explique Bruno Monti, adjoint au maire en charge de la sécurité, de la mobilité et de l'environnement.

Une navette sera également disponible pour vous rendre aux différents points stratégiques de la ville pour un nettoyage citoyen. Une belle occasion de partager ensemble des solutions concrètes pour participer à l'effort de protection de la planète.

Merci d'avance aux participants que nous espérons nombreux !

**Tout public. Gratuit.
Matériel et transports
pris en charge par la Ville.**

JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE
15 MAI | RDV 9H
PL. CHARLES-DE-GAULLE

ORGANISÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS DE CLAYE-SOUILLY

ANIMATIONS POUR
LES ENFANTS

« VERT »
DE L'AMITIÉ

Participation sur inscription gratuite. Scannez-moi.

Logos des partenaires : CLAYE-SOUILLY, VEOLIA, GROUPE ADP, EIFFAGE MANAGEMENT, castorama, transdev, Sigidars, CEPROM, Carrefour, AÉRO BIO DIVERSITÉ.

NOTRE RÉSIDENCE SÉNIORS VOUS OFFRE



50 appartements
de **haut standing**



Des espaces **beautés et paramédicaux**



Une **bibliothèque**



Une **salle de cinéma**



Un **espace lounge**



Deux personnes dédiées



Un patrimoine de plus de **18 000 logements**

Un savoir-faire maîtrisé dans la construction et la gestion de logements abordables et de qualité, en partenariat avec les collectivités locales

- Constructions immobilières
- Gestion de logements
- Vente d'appartements aux occupants
- Acquisition de logements construits
- Opérations de renouvellement urbain



Bientôt un nouveau logo pour Claye-Souilly

Claye-Souilly change et évolue. C'est pourquoi, la Municipalité a décidé de donner une nouvelle identité visuelle à la ville offrant ainsi un visage d'attractivité et de modernité indispensable pour mieux s'adresser aux habitants, aux acteurs économiques et aux partenaires institutionnels.

Même si la communication des administrations publiques a longtemps souffert du caractère officiel de ses relations avec les citoyens, il s'agit ici de trancher avec l'image vieillissante du passé en lui donnant une image moderne, tout en conservant les valeurs de la ville.

La création future de cette nouvelle identité graphique traduira le positionnement et l'ambition de Claye-Souilly, ville résolument tournée vers l'avenir. L'objectif est de réfléchir à un logo plus lisible, visible et contemporain qui soit à l'image

de la Ville et des Clayois : chaleureux, attrayant et dynamique.

« Cette démarche s'inscrit dans la volonté de redynamiser la ville et sa communication sans renier l'histoire et les symboles identitaires de Claye-Souilly » précise Lolita Tran, directrice de la communication de la ville.

Le service communication travaille actuellement à la création de ce nouveau logo, ainsi qu'à sa déclinaison sur différents supports. Les Clayois seront régulièrement informés des réflexions en cours et participeront même à cette nouvelle identité visuelle.

Un changement qui marque la volonté de la Municipalité de faire de la commune, une ville qui bouge et qui s'adapte aux évolutions de la société tout en conservant son caractère et son patrimoine.



LE MOT Ugo Collonge

Conseiller municipal délégué
à la communication
et au numérique

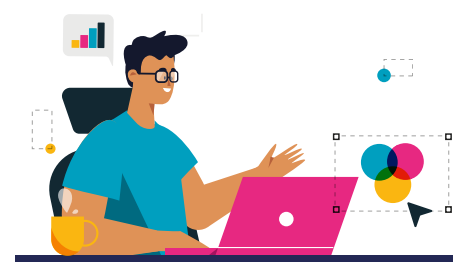
Cette nouvelle identité visuelle permettra de rajeunir et dynamiser l'image de Claye-Souilly en cohérence avec la croissance démographique, économique et culturelle de la ville. Une relation collaborative et participative avec les Clayois sera établie permettant aux habitants d'être les acteurs de la conception de leur futur nouveau logo.

Pourquoi ce changement de logo ?



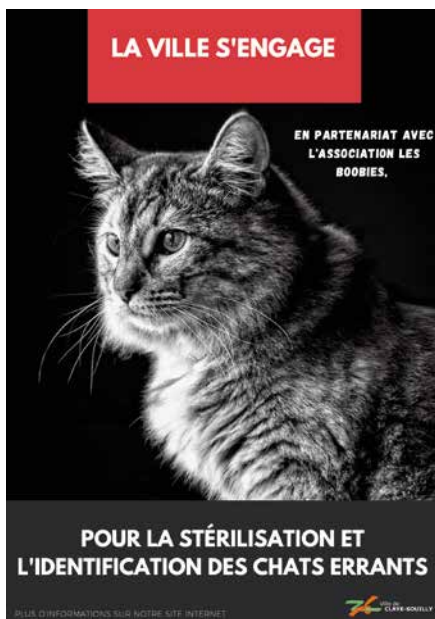
L'actuel logo de Claye-Souilly a été créé il y a plusieurs décennies, et n'a jamais connu d'évolutions significatives. Il devenait nécessaire de procéder à un renouvellement graphique, afin de moderniser l'image de la collectivité en insufflant un nouveau dynamisme, et en proposant une identité graphique contemporaine et adaptée aux usages actuels, notamment numériques.

La représentation de la Beuvronne et de la RN3 n'est plus adaptée et pose des problèmes de lisibilité. De plus, les couleurs manquent de modernité et les formes complexifient l'ensemble, rendant ainsi sa lecture difficile.



Du côté du Conseil Municipal

À l'occasion de chaque conseil municipal, vous pourrez désormais retrouver les décisions les plus importantes prises par l'assemblée délibérante au cours de ses dernières séances.



► Convention avec l'association les Boobies pour la prise en charge et la gestion des colonies de chats libres.

La Ville de Claye-Souilly souhaite mener une politique durable et respectueuse de la condition animale et de l'environnement. Cette démarche doit permettre une occupation raisonnée de l'espace urbain par l'animal, évitant ainsi les nuisances liées aux chats errants. Par cette convention, l'association s'engage à assurer la capture, le transport, les opérations d'identification et de stérilisation des chats errants pour le compte de la Ville. Les chats ainsi capturés seront ensuite relâchés sur leur lieu de vie. Pour chaque opération menée à terme, l'association facturera le service rendu à la Commune pour un montant de 145€ TTC par animal, dans la limite de 5 000 € TTC dans l'année.



► Classement dans le domaine public communal de différentes rues.

La commune a lancé la réorganisation de la nomenclature des voies communales sur l'ensemble de son territoire. C'est ainsi que certaines voies issues de lotissement ont été intégrées au domaine public communal après enquête publique :

- Allée Jean-Sébastien-Bach,
- Rue Antoine-Ricouard-d'Hérouville, pour sa partie délimitée par la parcelle BD 203,
- Rue Mozart,
- Impasse Fleury.



► Prise en charge des classes de neige, de mer et sans cartable organisées pour les élèves de CM2.

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des enfants dans leur réussite scolaire ainsi que de réalisation des projets pédagogiques, la commune de Claye-Souilly s'engage aux côtés des équipes éducatives afin de souligner la fin des apprentissages de l'école primaire. C'est ainsi que les classes de découverte, que ce soient les classes de neige, classes de mer ou classes sans cartable sont financées à hauteur de 50 % par la Commune, l'autre moitié restant à charge des familles. Pour cette année les projets soutenus par la Municipalité, représentant un coût total de 28 908€, étaient :

- **Mauperthuis** : classe de neige, ski et milieu montagnard,
- **Eugène-Varlin** : classe de mer, char à voile et milieu marin,
- **Maryse-Bastie** : classe sans cartable sur le thème de la bande dessinée,
- **Bois Fleuri** : classe sans cartable sur le thème du cinéma.

Séniors : profitez de toutes les sorties !



► **JE VAIS T'AIMER (Sardou)**
Samedi 21 mai 2022 - 15 h
Scène musicale
Boulogne-Billancourt

JE VAIS T'AIMER est une histoire originale autour des tubes de Michel Sardou : des chansons iconiques et des textes d'une grande modernité. Elle raconte les destins croisés de jeunes Français sur plusieurs décennies, des années Kennedy à nos jours.

Dans une mise en scène à l'américaine qui fera voyager les séniors des années 60 au début des années 2000, dans des décors évoquant le port du Havre, Paris, le paquebot « France », une plage à Marrakech, une boîte de nuit à New York, un appartement à Auteuil... découvrez des extraits de vies, des moments d'émotions où chacun pourra se reconnaître.

Vous savez déjà que vous allez AIMER !

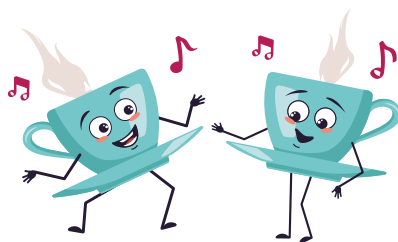
Tarif : 68 € ;

Âge requis : à partir de 60 ans ;

Capacité : 40 personnes ;

Transport inclus.

L'arrivée des beaux jours étant propice à un retour à une vie sociale plus active, l'équipe du conseil municipal, notamment les adjointes en charge des séniors et du CCAS, ont à cœur de proposer aux séniors une programmation variée.



THÉ DANSANT

► **Jeu**di 16 juin 2022

Venez danser et chanter au rythme d'un orchestre, dans une ambiance décontractée et pleine de fantaisie.

Tarifs : 5 € pour les Clayois et 10 € pour les non Clayois.

Âge requis : à partir de 60 ans ;

Lieu : salle planète oxygène ;

Capacité : 150 personnes ;

Inscriptions et paiement du 9 au 20 mai auprès du CCAS.

► Canicule adoptez les bons gestes !

Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental pour des risques exceptionnels et notamment de canicule, la ville de Claye-Souilly met à disposition de ses administrés un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées fragilisées et/ou en situation de handicap.

Pour bénéficier du dispositif d'aide et d'actions qui est déclenché en cas d'épisode caniculaire, il est donc important pour les personnes de plus de 60 ans et les adultes en situation de handicap ne faisant pas encore partie du registre de s'inscrire auprès du CCAS au 01 60 26 92 04/05

Formulaire disponible en mairie ou via le QR code.



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Mouiller son corps et se ventiler



Manger en quantité suffisante



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Ne pas boire d'alcool



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



Éviter les efforts physiques

Retrouvez le CCAS

Pour répondre au mieux aux besoins des Clayois, le service social vous accueille :

- du lundi au mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ;

- le jeudi : de 13h30 à 19h30 ;

- le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Permanences les samedis des semaines impaires de 9h à 12h.



Sur un air de Guinguette

Le 14 mai prochain, l'esprit festif sera bel et bien présent à Claye-Souilly. Pour sa deuxième édition, la Ville met à l'honneur l'univers de la guinguette : un rendez-vous à ne pas manquer, un classique revu pour le bonheur de nos aînés, une découverte sonore pour nos plus jeunes, un événement unique pour les Clayois.

Suite au succès de l'année dernière et avec l'arrivée des beaux jours, quoi de mieux que de se retrouver autour d'un verre, d'une assiette, au son doux, festif et enivrant d'un orchestre ?

La Guinguette est devenue le rendez-vous incontournable de ces premiers jours ensoleillés sur la commune en proposant un concert gratuit mais c'est avant tout l'occasion de passer une excellente journée entre amis ou en famille.

L'accordéon, le chant, le professionnalisme, conjugués avec le charme, le sourire et le dynamisme des musiciens expérimentés du groupe Ambre 9, voici le cocktail idéal pour vivre un beau moment de musique et de danse !

Si vous avez l'âme festive et que vous souhaitez rendre les tablées heureuses et les musiques dan-

santes, rendez-vous sur la place Charles-de-Gaulle, en face du parvis de la Mairie où vos commerçants préférés du marché vous concocteront de bons plats de saison.

Et événement unique : nous aurons la présence exceptionnelle du chef David Martin pour des démonstrations culinaires. Il ne manquera pas de vous faire partager ses astuces et tours de main.

Ambiance et convivialité garanties.



Pour les grandes tables, réservations au 01 60 26 92 00.

Entrée libre. Tout public.

Qui sera la prochaine Miss Seine-et-Marne ?



Pour la prochaine élection de Miss Île-de-France, une Seine-et-Marnaise pourra représenter les couleurs du département, et peut-être succéder à Diane Leyre, Miss France 2022.

La nouvelle Miss Seine-et-Marne sera élue samedi 21 mai 2022 à l'Espace Malraux de Claye-Souilly, ville dont est originaire Laura Mordomo, actuelle Miss Seine-et-Marne depuis 2018.

Après quatre années de règne pour cause du Covid, cette jeune fille pétillante, accompagnera la nouvelle élue et pourra lui apporter tous les conseils nécessaires.

Pour Sylvain Collonge, président du Comité, la nouvelle miss Seine-et-Marne devra répondre à certains critères : « Une fille qui a de l'ambition, qui aime rire, qui aime parler et surtout qui aime son département. Elle représentera la Seine-et-Marne avec bienveillance et fierté

et assistera aux shootings officiels et à toutes les préparations pour l'élection Miss Île-de-France. C'est une très belle aventure où l'entraide est de rigueur que ce soit au sein du comité ou entre les miss.» Les photos officielles des candidates à l'élection seront prises au jardin Bossuet de Meaux, le 26 avril prochain. Vous pourrez suivre leurs portraits vidéos sur les réseaux sociaux du Comité Miss Seine-et-Marne (Instagram, Facebook).

En attendant d'élire celle qui sera directement qualifiée pour l'élection régionale qualitative pour l'élection de Miss France diffusée en direct sur TF1, nous souhaitons bonne chance à toutes les candidates.



Laura Mordomo, Miss Seine-et-Marne 2018.



COMPLET

+ d'infos sur le site internet du Comité Miss Seine-et-Marne

Le conservatoire de Claye-Souilly ou l'école de la vie



des moments de création et de liberté sous notre supervision », précise Marjorie. Même son de cloche pour Marie-Cécile : « C'est aussi ce qui me plaît : échanger des choses avec mes élèves parce qu'elles n'ont pas forcément le même regard sur la musique, sur ce qu'elle leur inspire, etc. »

Consultez la suite de l'article en scannant le QR code suivant :



Le conservatoire de Claye-Souilly est un de ces lieux singuliers que l'on franchit pour apprendre un art. Plus que ça encore, c'est une bulle, une parenthèse dans le quotidien des élèves qui y suivent des enseignements, motivés par la passion de la musique et/ou de la danse : « Quand je viens à la danse, si je suis triste quand j'arrive, à la fin du cours, j'en ressors toujours joyeuse car la danse me fait oublier mes soucis de l'école », déclare Jade 10 ans, élève de danse modern'jazz.

Entre plaisir et discipline, le conservatoire est un véritable lieu de vie et de sociabilité où l'expression artistique est déployée sous des formes variées et d'où l'on sort grandit, expliquent Marie-Cécile Harcouët, professeure de danse classique et contemporaine, et Marjorie Rescica, professeure de modern'jazz.

Un pour tous, tous pour un !

S'il y a bien une chose qu'on ne peut pas leur retirer, c'est leur goût pour la transmission ! Les deux professeures de danse ont posé leurs valises il y a une vingtaine d'années au conservatoire de Claye-Souilly avec une passion qui ne les a

jamais quittées, même pendant la période pandémique :

« J'ai toujours eu la possibilité de proposer des évolutions pédagogiques. On n'est pas coincé dans un carcan et on a la chance d'avoir le soutien de la Mairie. » témoigne Marie-Cécile, et Marjorie d'ajouter : « J'ai appris le métier ici parce qu'on m'a donné une page blanche. Tout était à créer sur le plan pédagogique ainsi que la ligne artistique. On m'a fait confiance et j'ai pu exprimer mon envie de créer. »

Car oui, la rigueur et le travail sont de mise pour exprimer pleinement et magistralement son art, d'autant que les cours sont collectifs. C'est la cohésion du groupe, tout en tenant compte des particularités de chacun, qui permet l'éclosion d'une harmonie.

Les deux enseignantes l'admettent volontiers, il y a au conservatoire une discipline et une exigence sur l'aspect technique qui sont nécessaires à la formation des danseurs, mais il y a aussi de la passion et énormément de créativité développée notamment durant les ateliers mis en place à l'intérieur des cours. « Ils [les ateliers, ndlr] permettent



À SAVOIR

Les cours de danse sont ouverts dès 5 ans et se décomposent en 3 niveaux (cycles) en fonction de l'âge de l'élève. L'approche pédagogique et technique est adaptée à tous les âges afin que chaque élève acquière les bases de la danse classique/contemporaine ou modern' jazz.

Vous avez jusqu'au 3 septembre 2022 pour vous inscrire ou inscrire vos enfants aux cours de danse.

Pour plus de renseignements, merci de contacter le conservatoire au 01 60 26 50 84.

Le bonheur au bout du livre

Partez en voyage, tremblez, riez aux éclats, cultivez-vous ! Voici le coup de cœur de la médiathèque de l'Orangerie, avec en exclusivité, une sélection de leurs supports préférés. À dévorer sans modération !



LE MOT de
**Séverine
Brouet-Huet**

Adjointe au maire en
charge de la Culture

Rentrée ensorcelée à la médiathèque

Dans le cadre des « Nuits du livre Harry Potter », menées par la maison d'édition Gallimard Jeunesse, l'équipe de la médiathèque s'est une nouvelle fois surpassée en concoctant pour les abonnés une soirée ensorcelée. Au programme: quiz sur le monde des sorciers, ateliers créatifs, tournoi du jeu des quatre maisons...

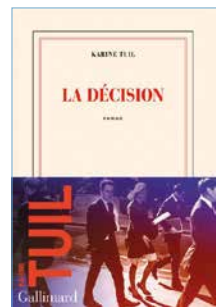
Ainsi, toutes les générations ont pu célébrer la plus magique des sagas à travers ces nombreuses activités. Cette fois encore, le partage, la convivialité étaient à l'honneur.



La culture est le ciment du vivre ensemble, et cette animation en est bien l'exemple. Les fans, venus en nombre, sont repartis ravis et cette soirée s'est prolongée sur la journée du samedi. Il est essentiel de souligner l'important travail qu'a nécessité l'organisation d'un tel évènement.

Un grand merci à toute l'équipe pour leur implication, leur créativité et leur volonté de toujours satisfaire au mieux les usagers de la médiathèque en particulier, et les Clayois en général.

1



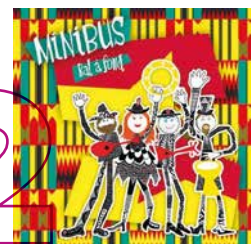
La décision, Karine Tuil

Dans ce roman, Karine Tuil, nous emmène au sein du palais de justice de Paris dans le bureau d'Alma Revel, juge d'instruction du pôle antiterroriste.

Quels choix va-t-elle faire ? Quelles décisions va-t-elle prendre ? Dans tous les cas, sa vie risque d'être bouleversée, et peut-être pas uniquement sa vie.

Karine TUIL, par son écriture fluide permet d'aborder un sujet d'actualité difficile et sait susciter nos propres questionnements.

2



Disque pour enfants

Bal à fond, de Minibus
Dès 3 ans

Formé par d'anciens membres des groupes rock Les Satellites et Pigalle, le trio Minibus propose une musique dansante et métissée influencée par les sonorités de nombreux pays. Un bel album à écouter et à danser en famille.

Vous souhaitez
échanger sur ces
lectures ou faire de jolies
découvertes littéraires



**4, allée André-Benoist
77410 Claye-Souilly
01 60 26 92 10**

21-22 mai
au parc Buffon

10^e Salon des Plantes et des FLEURS

RESTAURATION SUR PLACE
ENTRÉE LIBRE

ORGANISÉ PAR LE ROTARY CLUB DE CLAYE-SOULLY ROISSY-CHARLES-DE-GAULLE

AU PROFIT D'UNE ASSOCIATION CARITATIVE

21/05 9H30-17H00
22/05 8H00-18H00

Rotary Club de Claye-Souilly Roissy CDG Ville de CLAYE-SOULLY

VIDE-GRENIERS

Dimanche
22 MAI
DE 8H À 18H
RUE ARISTIDE-BRIAND

INSCRIPTIONS PRÉALABLES À DÉPOSER EN MAIRIE
Renseignements : www.claye-souilly.fr / 01 60 26 92 00
Règlement intérieur disponible sur notre site internet

INTERDITS AUX PROFESSIONNELS

SCANNEZ-MOI

Ville de CLAYE-SOULLY

E.Leclerc Villeparisis
20-22 avenue Roger Salengro.
77 270 Villeparisis
Tél : 01 64 27 07 64

Cumulez de l'argent chaque semaine!

Lundi
Ticket E.Leclerc **15%**
sur la poissonnerie traditionnelle

Mardi
Ticket E.Leclerc **15%**
sur la boucherie libre-service & traditionnelle

Vendredi
Ticket E.Leclerc **10%** sur les produits en épicerie
Ticket E.Leclerc **15%** sur le rayon crèmerie & épicerie et sur les produits en crèmerie

VOYAGES E.Leclerc
la billetterie
Côté PRESSE
UNE HEURE POUR SOI
le manège à bijoux E.Leclerc
parapharmacie E.Leclerc
Escale gourmande

Dans les coulisses de l'Espace Malraux

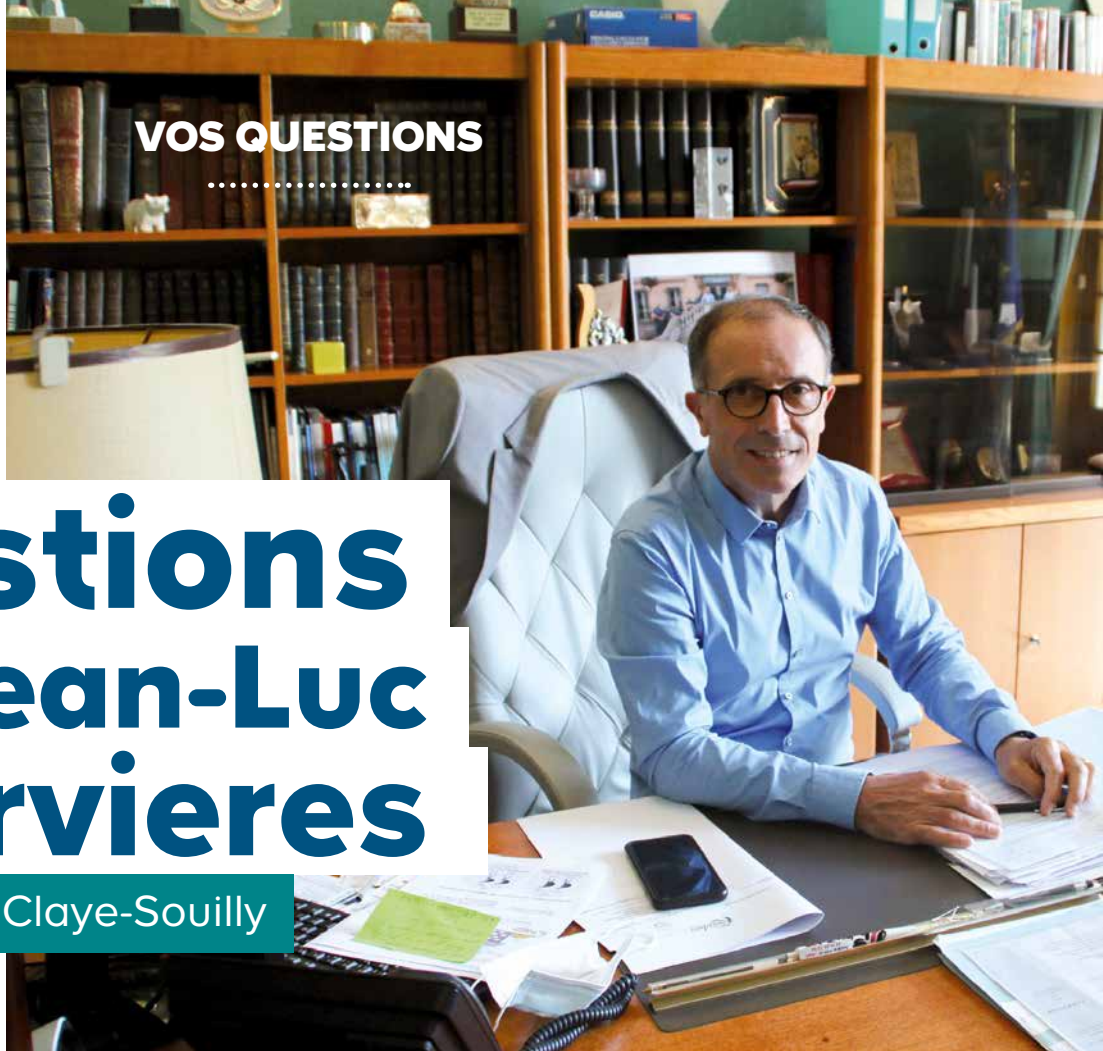
Tout au long de l'année, l'Espace Malraux vous propose des spectacles pluridisciplinaires avec une programmation culturelle qui se donne pour objectifs d'offrir des moments de plaisir et de partage ouverts au plus grand nombre et de privilégier la liberté des artistes.

Immersion dans les coulisses de la salle de spectacles avec Michel Drucker *De vous à moi*, et *Escale*, la pièce de Marilyne Bal.



Vos questions à Jean-Luc Servieres

Maire de Claye-Souilly



Avec la Loi SRU, les villes sont soumises par réglementation à construire de nouveaux logements. Comment procédez-vous pour préserver le cadre de vie si apprécié des Clayois ?

Dès l'installation du nouveau Conseil municipal en mai 2020, j'ai été convié à une réunion avec Monsieur le sous-préfet et les services de l'État où il m'a été fait un exposé très précis du nombre manquant sur notre commune de logements sociaux imposés par la loi SRU. En effet, cette loi impose aux communes de plus de 3 500 habitants – et de 1 500 habitants dans l'agglomération parisienne – appartenant à des agglomérations ou intercommunalités de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants de disposer de 25 % de logements sociaux, en regard des résidences principales. À Claye-Souilly, nous sommes à 13,7 % ce qui n'est pas sans poser de problèmes.

De plus, l'urbanisation galopante menée lors de la mandature précédente, notamment avec la construction de collectifs en accession à la propriété, et sans prendre en compte les exigences de la loi SRU, a aggravé la situation.

En effet, ce sont 1 100 nouveaux logements qui ont été programmés lors de la précédente mandature,

dont certains permis de construire courent encore. Et au-delà de ce simple constat et de l'amende payée annuellement par la Ville depuis de nombreuses années, il faut mesurer les risques encourus par notre commune, notamment celui d'être déclarée en carence par les services préfectoraux, mettant ainsi sous tutelle du préfet l'ensemble des permis de construire. Dans un tel cas, la Municipalité ne serait plus maître du destin de notre ville.

Devant le risque réel encouru, nous avons immédiatement réagi, notamment en négociant avec l'aménageur de la ZAC du Bois des Granges la construction de logements sociaux (aucun n'y ayant été originellement prévu) La Préfecture nous impose en cette matière des contrats triennaux que nous avons pu tenir, le dernier en cours couvrant les années 2019 à 2022.

Ces obligations vont donc être intégrées dans le nouveau PLU.

VOS QUESTIONS

.....

COMMENT POSER SA QUESTION AU MAIRE ?

Envoyer vos questions
à l'adresse mail :
communication@claye-souilly.fr
ou sur facebook
«Ville de Claye-Souilly»

Que souhaitez-vous pour le Claye-Souilly de demain ?

Devant les risques encourus sus-cités, et vu le constat que nous avons fait lors de la campagne électorale avec notamment les inquiétudes des habitants concernant une urbanisation non maîtrisée qui ferait perdre à notre commune son caractère de « ville à taille humaine », il nous faut œuvrer autour de 3 axes majeurs :

1 - Sauvegarder les zones agricoles en limitant l'urbanisation et mettre en exergue notre « patrimoine vert » en créant un maillage entre le centre-ville, le canal de l'Ourcq et la forêt régionale, qui protégera notre territoire et favorisera le désenclavement de Bois fleuri ;

2 - Créer un règlement du PLU évitant les constructions verticales dans les zones pavillonnaires, qui ont été très perturbantes dans certains quartiers ;

3 - Créer de petites zones en locatif social pour continuer à corriger le décalage en termes d'obligations de la loi SRU.

.....

TRIBUNE LIBRE

GRUPE CLAYE-SOUILLY AVEC PASSION

Texte non communiqué

GRUPE UN NOUVEAU SOUFFLE POUR CLAYE-SOUILLY

Texte non communiqué

AGENDA

Découvrez
l'agenda de tous
les événements
organisés à Claye-
Souilly par la Ville,
les associations et
autres institutions.

AVRIL

► **Vendredi 22 avril à 20h**
Espace André-Malraux
Les Orchestrades

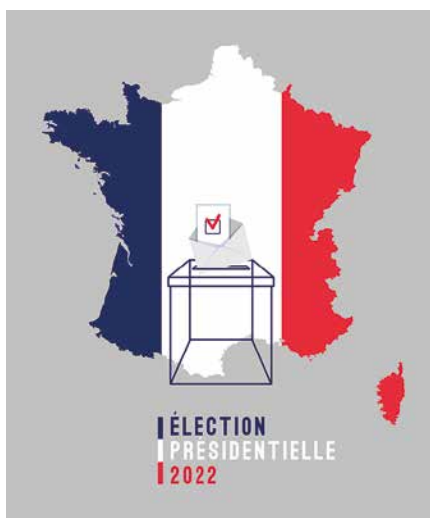
Pour cette seconde soirée organisée par le conservatoire, ce sont les plus jeunes élèves qui donneront le La. Ateliers musiques actuelles, ensemble Les Pince oreilles, ensemble Les Courants d'air, danse modern'jazz, ensemble de harpes, danse classique et contemporaine, atelier jazz, la chorale.
Entrée libre.



► **Samedi 30 avril**
Médiathèque de l'Orangerie
Après-midi
« coup de pouce numérique »

Besoin d'aide en informatique ?
La médiathèque vous propose des ateliers individuels afin de vous aider à appréhender les bases du monde numérique.
Sur rendez-vous.

► **Dimanche 24 avril**
de 8h à 19h
Deuxième tour des
élections présidentielles



► **Dimanche 24 avril**
de 9h à 17h
Gymnase Henri-Loison
Championnat d'Île-de-France de badminton



MAI

► **Dimanche 8 mai à 11h**
Commémoration de la
victoire du 8 mai 1945

Rassemblement à 11 h devant l'hôtel de ville puis à 11h15 devant le monument aux morts.



► **Samedi 14 mai**
à partir de 11h
Place Charles-de-Gaulle
Guinguette du marché

La Ville de Claye-Souilly a le plaisir de vous convier à la guinguette pour un moment de partage, de gaieté et de gourmandise. Avec la présence du chef David Martin et de l'orchestre de variétés Ambre 9. Des ateliers floraux vous seront également proposés !

► **Samedi 14 mai à 17h**
Médiathèque
Concert spécial années 80

Un spectacle musical et décalé
donné par le groupe Soul Fire.

AGENDA



► **Dimanche 15 mai**
Rendez-vous à 9h
sur la place Charles-de-Gaulle
Journée éco-citoyenne

Le Conseil Municipal des Enfants organise une journée dédiée à la sensibilisation des bons gestes écologiques !



► **Samedi 21 mai à 20h30**
l'Espace André-Malraux
Élection de Miss
Seine-et-Marne 2022

12 candidates pour seulement une seule élue : alors qui deviendra la prochaine Miss Seine-et-Marne ? Avec la présence exceptionnelle de Miss France 2022 ! Réponse le 21 mai à Claye-Souilly !



► **Samedi 21 mai**
et dimanche 22 mai

Parc Buffon

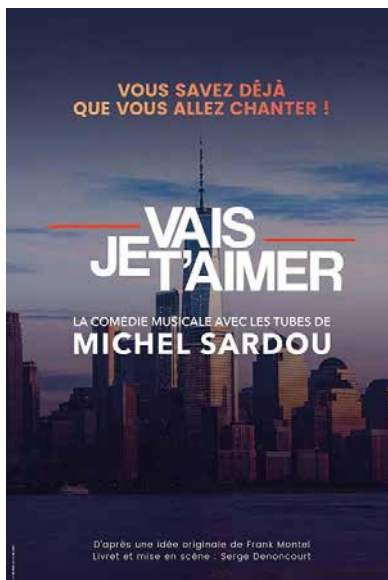
Salon des plantes

Organisé par le Rotary Club de Claye-Souilly, en partenariat avec la Ville de Claye-Souilly, les fonds récoltés seront reversés au profit d'une association caritative.



► **Samedi 21 mai à 20h30**
Spectacle Je vais t'aimer
(Michel Sardou) à Paris

Je vais t'aimer raconte les parcours de vie de jeunes Français sur quatre décennies. Ils se diront leurs amours, confieront leurs bonheurs ou leurs désillusions autour des tubes de Michel Sardou.
Tarifs : 68 €.
Âge requis : à partir de 60 ans.



► **Dimanche 22 mai**
rue Aristide-Briand
Vide-grenier de 8h à 18h



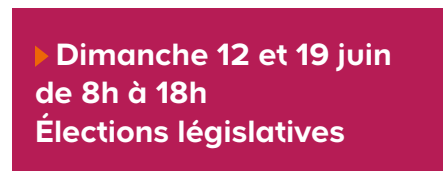
► **La médiathèque de l'Orangerie** fermera exceptionnellement ses portes du 24 au 28 mai.

JUIN

► **Jeudi 2 au samedi 4 juin**
Week-end théâtral
de la Dandinère

► **Samedi 4 juin**
jusqu'au samedi 2 juillet
Médiathèque de l'Orangerie
Exposition des ateliers
d'arts Buffon

► **Mercredi 8 juin à 14h**
Médiathèque de l'Orangerie
Atelier numérique
pour les ados



► **Samedi 25 juin de 10h à 16h**
Place Charles-de-Gaulle / parc Buffon
Journée festive inclusive
« Ensemble, tout est possible »

► **Dimanche 26 juin**
Parc Buffon
Journée sport et bien-être

COMMENT REFAIRE SES PAPIERS D'IDENTITÉ

Attention en raison d'une forte augmentation des demandes, les délais pour obtenir son passeport et/ou sa carte d'identité sont considérablement allongés.



Votre carte d'identité ou votre passeport arrivent en fin de validité ?
Nous vous conseillons d'anticiper votre demande afin d'éviter des délais d'attente dus aux nombreux départs de l'été.
Claye-Souilly étant équipée de dispositifs de recueil pour l'établissement de passeports biométriques, vous pouvez traiter vos demandes et prendre rendez-vous sur notre site internet dans la rubrique « Mes démarches - Affaires générales ».

Conditions

- ▶ Être de nationalité française.
- ▶ Présence de la personne concernée, mineure ou majeure, requise lors du dépôt de la demande.
- ▶ Mineurs accompagnés d'une personne exerçant l'autorité parentale. Celle-ci doit présenter sa propre pièce d'identité.



Durée de validité de la carte nationale d'identité

- ▶ Personne majeure : 15 ans ;
- ▶ Personne mineure : 10 ans.

Plus d'informations

Sur notre site internet pour connaître la liste des documents demandés et les communes de Seine-et-Marne équipées d'un dispositif de recueil.



 Scannez moi !



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À CLAYE-SOUILLY

**VOTRE 3 PIÈCES
DÈS 265 000 €⁽¹⁾**

**TRAVAUX
EN COURS**

- / Dernières opportunités :
3 et 4 pièces
- / Prestations haut de gamme
- / Espace extérieur
pour tous les logements
- / Côté **Plein Ciel** un **grand cœur
d'îlot paysagé, une bicyclerie**
- / Côté **Plein Air** des appartements
à vivre comme des **maisons
de ville**

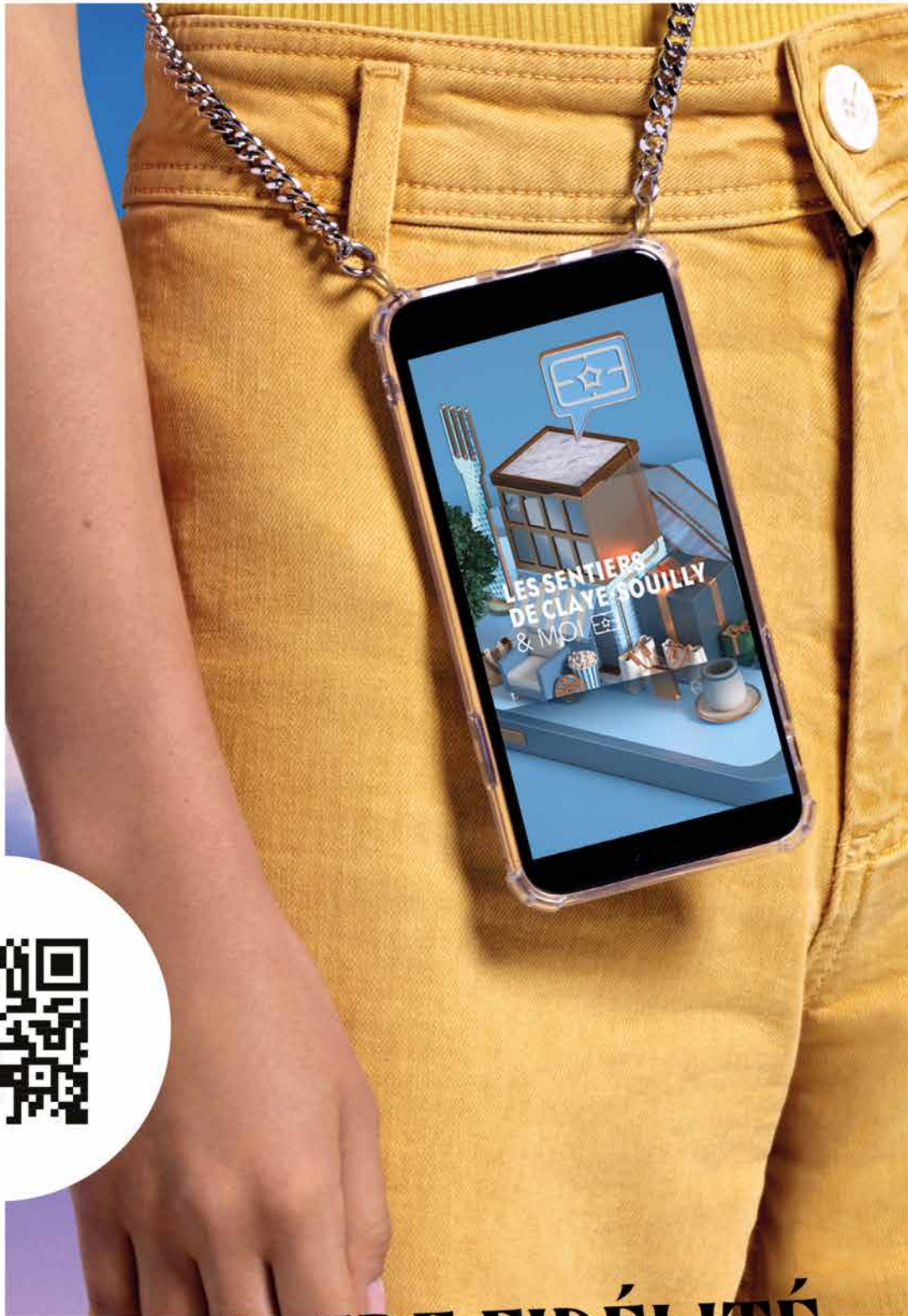
0 811 880 110

service 0,06€/min
+ prix appel

interconstruction.fr



**LES SENTIERS
DE CLAYE-SOUILLY
& MOI** 



**ICI VOTRE FIDÉLITÉ
EST RÉCOMPENSÉE**

TÉLÉCHARGEZ L'APP CLAYE SOUILLY & MOI